

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 21.069

L'an deux mille vingt et un, le 29 avril, à 15 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au gymnase Atlantique, sans public compte tenu de l'état d'urgence, retransmis en direct sur le site internet de la ville, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 22 avril 2021

DATE D'AFFICHAGE

Le 22 avril 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Odile CHOLLET, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Thierry REGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT représentée par Mme Dominique BERGEROT  
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Bruno JARROIR  
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Gérard FILOCHE

ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE : Mme Françoise LARRIEU

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 32

M. Julien DURESSAY a été élu secrétaire de séance.

OBJET : ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX DE BASSE TENSION DE  
TÉLÉCOMMUNICATION ET D'ÉCLAIRAGE PUBLIC – BOULEVARD DE LA MARNE

RAPPORTEUR : M. LOUX

VOTE : UNANIMITÉ

Dans la perspective de l'aménagement du boulevard de la Marne entre la Rue Emile Gaboriau et l'Allée du Clos du Maine envisagé par la Ville, il semble opportun de réaliser au préalable l'enfouissement des réseaux aériens.

L'opération d'effacement concerne le réseau de distribution électrique, les réseaux de télécommunication et d'éclairage public.

Concernant le réseau de télécommunication, il est proposé de solliciter Orange pour une aide technique et financière, dans le cadre d'une convention à signer entre les parties, qui fixera le montage financier.

La maîtrise d'ouvrage des travaux de génie civil France Télécom, ainsi que les travaux liés aux réseaux de distribution électrique et éclairage public sont confiées au Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural (SDEER), qui assurera la vérification du contenu des devis et conduira les relations et coordinations avec les services d'études d'Orange.

Le coût des travaux est estimé à environ 195 000 € TTC, déduction faite de la participation du SDEER.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu la nécessité d'aménager le boulevard de la Marne entre la Rue Emile Gaboriau et l'Allée du Clos du Maine et d'effacer préalablement les réseaux aériens et notamment ceux de télécommunication,
- Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

- de dissimuler les réseaux aériens du boulevard de la Marne entre la Rue Emile Gaboriau et l'Allée du Clos du Maine,
- de confier au Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural (SDEER) la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement des réseaux et la conduite des relations et coordinations avec les différents services concernés,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tous les documents relatifs à ce projet,
- d'affecter la dépense imputable à la ville au budget communal.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire et par délégation,  
Le Premier Adjoint,

Didier SIMONNET

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 03 mai 2021

Certifié conforme  
Mairie de Royan le 04 mai 2021  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général des Services  
Hubert THOMAS

